

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LES JUNIES BILAN DE LA CONCERTATION

ARRIVÉ le :

- 9 JUIN 2016

PREFECTURE DU LOT

En date du 14 octobre 2011, la commune de LES JUNIES a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) et dans sa délibération, a défini les modalités de concertation qu'elle souhaitait mettre en place pendant toute la durée d'élaboration du PLU et jusqu'à l'arrêt du projet, à savoir :

- Registre destiné aux observations de toute personne intéressée mis à disposition du public, tout au long de la procédure, en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture.
- Possibilité d'écrire au maire.
- Article sur le site internet de la Communauté de Communes du Grand Cahors.
- Réunion publique.
- Affichage dans les lieux publics habituels.

La commune s'est également réservé la possibilité de mettre en place, toute autre forme de concertation complémentaire qui s'avérerait nécessaire.

Dès l'engagement de la procédure, la commune a mis en œuvre les actions retenues en matière de concertation du public, à savoir :

- **Mise à disposition d'un registre de concertation**, en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture, destiné aux observations de toute personne intéressée, tout au long de la procédure, & **possibilité d'écrire au maire**

Le registre a été mise en place à partir du 14 octobre 2011 au secrétariat de mairie, complété au fur et à mesure, avec les documents d'élaboration du PLU (PADD). La population, informée de la tenue de ce registre, a ainsi pu faire part de ses observations pendant toute la durée d'élaboration du PLU.

Aucune observation manuscrite n'a été consignée dans le registre de concertation, mais 12 observations ont été adressées par courriers à la mairie pendant toute la phase d'étude du PLU.

Tous les courriers concernent la demande de classement en zone constructible ou de maintien en zone constructible de terrains, en différents endroits de la commune.

La commission communale chargée du suivi de l'élaboration du PLU a eu connaissance de ces requêtes, tout au long de l'étude. Ces demandes ont été prises en compte dans le projet de PLU lorsqu'elles étaient compatibles avec les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du projet de PLU de LES JUNIES.

- **Article sur le site internet du Grand Cahors**

L'information de la prescription du PLU a été affichée tout au long de la procédure sur le site internet du Grand-Cahors, www.grandcahors.fr, sur l'onglet concernant les documents d'urbanisme par commune.

(cf. dossier de PLU : 0-Partie administrative / bilan de la concertation)

- **Organisation d'une réunion publique**

Tenue le 28 novembre 2013, cette réunion avait pour objet de présenter une synthèse du diagnostic territorial de la commune, des enjeux de développement et du PADD qui en découle. Cette réunion a rassemblé environ 40 participants (cf. dossier de PLU : 0-Partie administrative / bilan de la concertation)

Le public a été informé et invité à assister à la réunion par :

- 1 avis d'information sur les panneaux d'information de la commune,
- 1 courrier d'invitation distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune.

(cf. dossier de PLU : 0-Partie administrative / bilan de la concertation)

- **Affichage dans les lieux publics habituels**

Les principales étapes du PLU ont fait l'objet d'affichage sur le panneau d'affichage extérieur de la mairie, et notamment :

- affichage à compter du 21 novembre 2011, pour une durée d'un mois, de la délibération de prescription du PLU, par le Conseil Municipal du 14 octobre 2011,
- affichage à compter du 25 novembre 2013, pour une durée d'un mois, du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 novembre 2013 et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable débattu (1^{er} débat),
- affichage à compter du 20 octobre 2014, pour une durée d'un mois, du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 octobre 2014 et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable débattu (2^{ème} débat),
- invitation à la réunion publique du 28 novembre 2013.

Autre information et concertation réalisée :

● **Information et concertation des agriculteurs dans le cadre du diagnostic agricole :**

Par ailleurs, un diagnostic agricole a été élaboré par l'ADASEA sur la base d'une concertation étroite avec les agriculteurs des six communes du PLU multi-communal ouest (MONGESTY, SAINT-MEDARD, PONTCIRQ, LHERM, LABASTIDE-DU-VERT et LES JUNIES).

Une réunion tenue le 19 juillet 2012 a permis de présenter aux exploitants agricoles de la commune la démarche du PLU, l'impact sur les exploitations et la méthodologie de travail.

Des enquêtes individuelles ont ensuite été organisées auprès des agricultures le 31 juillet 2012. Elles ont permis de :

- compléter les données concernant l'occupation agricole des sols,
- localiser les sièges d'exploitation, les bâtiments agricoles et les perspectives d'évolution de chaque bâtiment,
- recueillir auprès de chaque exploitant des informations complémentaires sur le devenir des entreprises agricoles.

● **Exposition sur le PLU :**

Tout au long de l'élaboration du PLU une exposition du diagnostic et du PADD a été présentée en mairie présentant :

- 1 panneau expliquant ce qu'est un PLU, de quoi il se compose et comment il est élaboré,
- 1 panneau de présentation du diagnostic multi communal,
- 1 panneau de présentation du diagnostic communal,
- 1 panneau de présentation de l'état initial de l'environnement et de la trame verte et bleue,
- 1 panneau de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),

Ces panneaux ont été exposés à la mairie de LES JUNIES, au fur et à mesure de l'avancement du PLU, tout au long de la procédure. (cf. dossier de PLU : 0-Partie administrative / bilan de la concertation)

● **Article dans le bulletin communal :**

Tout au long de l'étude, la commune a publié des informations dans son bulletin communal LE JUNI'QUOI ? :

- n°27 de janvier 2012 : article en page 5,
- n°28 d'octobre 2012 : article en page 9,
- n°29 de juin 2013 : article en page 6,
- n°30 de juin 2014 : article en page 10,
- n°31 de mars 2015 : article en page 4.

(cf. dossier de PLU : 0-Partie administrative / bilan de la concertation)

Au-delà de la concertation du public, deux réunions avec les Personnes Publiques Associées et Consultées ont permis de recueillir leurs observations sur le projet de PLU :

- le 6 septembre 2013 : présentation du diagnostic du territoire et ses enjeux de développement et du PADD, à l'échelle multi communale et à l'échelle de la commune.
- le 18 avril 2016 : présentation du projet de traduction réglementaire des orientations du PADD dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et le règlement écrit et le zonage et recueil de leurs avis.

Les observations formulées par les personnes publiques associées et consultées sur le projet de PLU, pendant la phase d'étude, ont été prises en compte dans le projet arrêté, lorsqu'elles respectaient les orientations générales d'aménagement et de développement définies dans le PADD.

Les modalités de concertation du public, fixées par la délibération du conseil municipal du 14 octobre 2011, ont bien été mises en œuvre et complétées par une concertation spécifique des exploitants agricoles et la mise en place d'une exposition en mairie.

La concertation menée, a permis de recueillir les avis des différents acteurs du territoire, ce qui a conduit la commune des Junies à affiner son projet, dans le respect des orientations d'aménagement fixées dans le PADD et a trouvé réponse dans la formalisation réglementaire du Plan Local d'Urbanisme.